



DEPARTEMENT DE LA

HAUTE-GARONNE

CANTON de PORTET/GARONNE

ARRONDISSEMENT
de MURET

COMMUNE de VILLATE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers:	
En Exercice:	14
Présents:	11
Votants:	11

L'an Deux Mil Dix Neuf
Le dix-sept juillet à dix-huit heures trente
Le Conseil Municipal de la Commune de Villate
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à
la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean
Claude GARAUD, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal le
09/07./2019
**PRESENTS : Mesdames PAJAUD. ALAMINOS.
BONZOM. CARLES.**
**Messieurs GARAUD. PAPAY. DUFOUR. PELFORT.
GALEA. GARCIA. ROUSSEAU.**
**ABSENTES EXCUSEES :Mmes GROS. LAKEHAL.
LE ROY**
**PROCURATION : Mme LAKEHAL a donné procuration
à M. GARAUD**

**Objet : Subvention exceptionnelle
Pour des Associations municipales**

Madame Dominique ALAMINOS a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que cette année différentes associations fêtent leurs longues années d'existence : jusqu'à 40 ans pour l'association de gymnastique volontaire (AGV) et le club de football (USPJV), 20 ans pour l'association « patchwork ». L'association Tennis de Table, au vu de ses très bonnes performances en qualification a accédé en division nationale.

Ces quatre associations ayant demandé une subvention exceptionnelle, Monsieur le Maire propose une répartition comme suit :

Association Gymnastique Volontaire AGV :	200,00 €
Association de Football USPJV :	200,00 €
Association Tennis de Table :	200,00 €
Association Patchwork :	200,00 €

Monsieur le Maire précise que la dépense a été inscrite sur les crédits ouverts à l'article 6188 du Budget Primitif de 2019.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'ACCORDER** une subvention exceptionnelle à ces quatre associations comme dit ci-dessus.

Délibération certifiée exécutoire
Compte tenu de sa transmission en
Sous Préfecture le 18/07/2019
Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme.

En Mairie le 17/07/2019
Le Maire, J.C.GARAUD.

